

## 1°) Présentation :

- Foyer d'hébergement comprenant 36 chambres et 59 couchages. Les chambres sont de deux types :
- Chambre ALS : 1 personne par chambre pouvant obtenir les ALS (Aides au Logement Social).
  - Chambre double : 2 personnes par chambre.

Toutes les chambres sont en nombre limité.

## 2°) Tarifs indicatifs : (Les tarifs sont révisés le premier juillet de chaque année).

Chambre ALS :	230 €/mois.
Chambre double :	55 €/semaine de présence au CFAI Centre.
Repas (forfait : 9 repas + 5 petits déjeuners) :	62 €/semaine de présence au CFAI Centre.

## 3°) Pré-réservation – Réservation :

Dès que le CFAI Centre-Val de Loire vous donne une réponse positive, vous devez nous renvoyer le talon de pré-réservation complété. (ce talon fait partie du courrier envoyé par le CFAI Centre-Val de Loire ou donné par les CEF). **Votre admission dans notre Foyer ne sera considérée comme définitive qu'à la date de signature du contrat d'apprentissage et dans la limite des places disponibles.** Cette date devra nous être communiquée le plus tôt possible.

Attention, **une avance de 375 Euros** vous sera demandée dès votre arrivée au foyer.

## 4°) Paiement :

Le mode de paiement se fera exclusivement par prélèvements mensuels du montant de la facture mensuelle. Ce chiffre correspond à la facturation du mois concernant les frais d'hébergement et de restauration. Cette facture sera adressée chaque mois à tous les résidents.

## 5°) Simulation du coût d'hébergement et de restauration pour toute la formation :

Les apprentis sont présents 48 ou 72 semaines au CFAI Centre-Val de Loire Une session dure 22 ou 34 mois.

	<u>Chambre double</u>	<u>ALS</u>
		230 €/mois X 22 = 5060 €
Hébergement :	55 €/sem X 48 = 2640 €	ALS* : -166 €/mois X 21 = 3486 €
Restauration :	62 €/sem X 48 = 2976 €	1574 €
		2976 €
<b>Total :</b>	<b>5616 €</b>	<b>4550 €</b>

\* Le montant des ALS (166Euros) est donné ici à titre indicatif, il peut varier en fonction des personnes et est calculé par la Caisse d'Allocations Familiales. **Les dossiers ALS sont à imprimer sur le site de la CAF d'Indre-et-Loire.**

**ATTENTION ! Une demande d'ALS annule la part d'allocation familiale du jeune, malgré tout ce dernier peut rester rattacher au foyer fiscal des parents.**



**TALON DE PRÉ-RÉSERVATION :** A renvoyer après la réponse positive du CFAI Centre-Val de Loire à PROMETA Foyer.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Section / spécialité au CFAI de La Chapelle : .....

Souhait de chambre :  ALS  Double

**Remarque :** Le souhait de chambre ne sera définitif qu'après nous avoir communiqué la date de signature du contrat d'apprentissage. Les chambres ALS étant en nombre limité, seule la date du contrat comptera pour l'attribution de ces chambres. Les autres demandes seront automatiquement basculées en chambre double.